

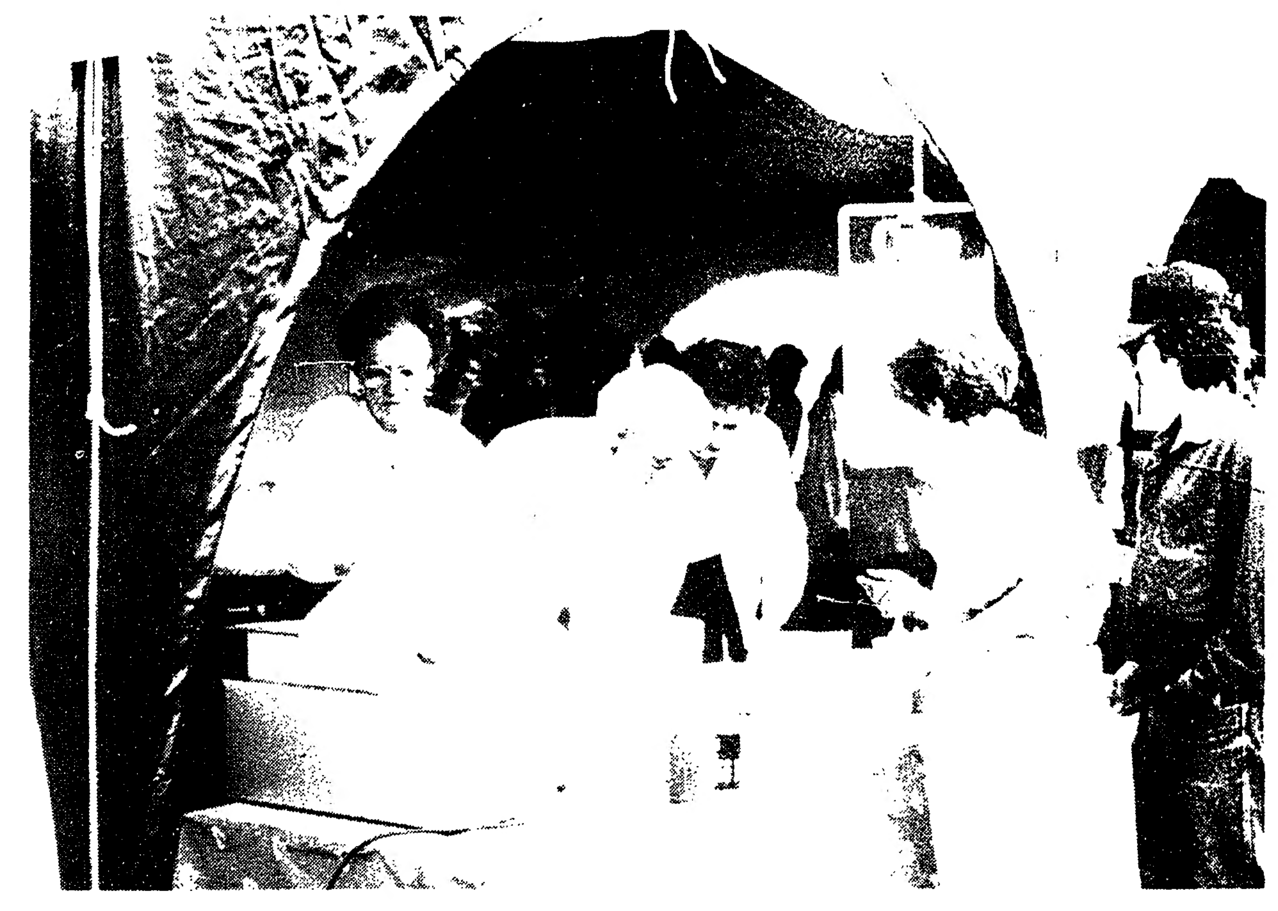
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 33 Edmonton, le vendredi 19 août 1988 16 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

Adieu, Félix Leclerc

à lire en page 4...



Le pavillon des «Canadiens» au festival multiculturel «Heritage Days» était animé cette année par l'A.C.F.A., régionale Centralta. Encore une fois, cette manifestation multiculturelle a remporté un éclatant succès. Les milliers de volontaires, qui ont participé à l'organisation, ont démontré, hors de tout doute, que la force d'une organisation est basée sur cette forme gratuite d'implication.
(Photo Michel Lavoie)

• *A.C.F.A. Centralta*

Les «Canadiens» à la Fête du Patrimoine

page 2

SOMMAIRE

Agriculture	9
Arts	8
Bloc-notes	13
Carrières	10 et 11
Éditorial	4
Franco-Capsule	2
Horaire TV	12
Lettres	4
Petites-ann.	13

• *Éducation des autochtones*

Conférence provinciale à High Prairie

page 3

• *Daniel Lavoie*

Le Roi de l'année sabbatique

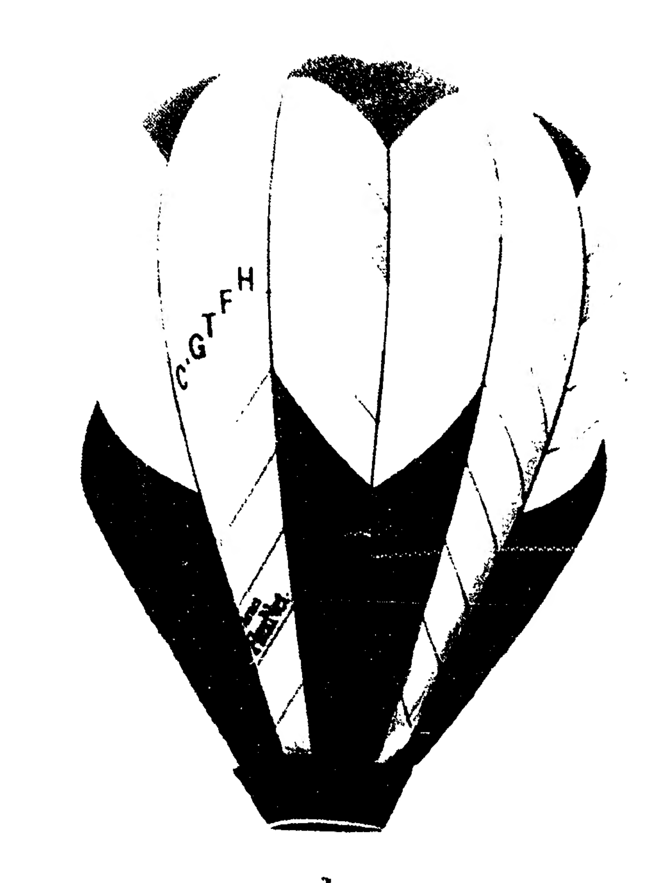
page 8

• *Pétrole*

Le projet de Lloydminster débutera à l'automne

page 6

Et ça monte...





Durant la semaine précédant la Fête du Travail, si vous passez par Red Deer, vous pourrez voir des dizaines de mongolfières qui participeront à un championnat mondial. Ces énormes ballons, qui épousent maintenant les formes les plus insolites, se balladeront dans le ciel albertain pour le plaisir des milliers de spectateurs qui assisteront à cet événement sportif. Donc, ne soyez pas surpris de voir un dinosaure, un camion, une maison ou un cylindre de gas propane flotter dans l'espace.
(Photo Alberta Tourism)

• *A.C.F.A. Centralta*

Les «Canadiens» à la Fête du Patrimoine

MICHEL LAVOIE

EDMONTON - Les 31 juillet et 1er août derniers avait lieu au parc Hawrelak d'Edmonton le douzième Festival du Patrimoine. On estime à plus de 350 000 le nombre des visiteurs qui se sont rendus cette année sur ce superbe site pour avoir un aperçu des nombreuses cultures qu'on retrouve à Edmonton. Outre la scène principale où on a présenté des spectacles grandioses en soirée, on y retrouvait 42 pavillons qui représentaient différentes nationalités offrant des spectacles, des expositions et de la nourriture de leur culture.

Cette année, le pavillon des «Canadiens» a été monté par l'A.C.F.A. régionale Centralta. En effet, la Régionale a jugé qu'il était nécessaire que nous y soyons «représentatif» plus que jamais cette année. L'objectif étant que nous soyons «présent» dans la communauté et qu'on puisse sensibiliser les gens à notre culture et nos besoins. L'exécutif de la Régionale juge qu'il y a un grand travail de relation publique à développer auprès de la population en général et cela, à plusieurs niveaux. L'exécutif juge essentiel que les Francophones soient présents à toutes les manifestations populaires, afin d'accroître notre visibilité, de renseigner les gens sur notre situation et de démontrer un esprit d'unité.

Face à cette unité, la Régionale Centralta remercie chaleureusement les quelques soixante bénévoles qui ont fourni de leur temps et de leur effort pour en faire une vraie réussite. On pouvait y voir des exposants et des artistes Francophones démontrer leur artisanat. Sur la scène extérieure, on pouvait admirer les spectacles des Bûcherons, des Tourbillons de St-Paul, de la Girandole, de Daniel Boisvert et Jean-Paul Roy, ainsi que la seule musique contemporaine qu'on pouvait entendre sur tout le site par le groupe Élite de J.H. Picard. Quant à la cuisine, on pouvait se délecter de la délicieuse soupe aux pois, de la tourtière maison, du sucre à la crème ou du sorbet français, le tout préparé par des bénévoles.

Les commentaires du public furent très favorables à l'égard de notre pavillon, et nous espérons que l'an prochain, nous pourrons y participer à nouveau et obtenir un endroit plus avantageusement situé.



Les Bûcherons, les Tourbillons de St-Paul, la Girandole, Daniel Boisvert et Jean-Paul Roy ainsi que le groupe Élite de l'école J.H. Picard ont mis une touche de gaieté au pavillon en faisant valoir la musique et les danses d'autrefois, mais il faut aussi noter que le pavillon des «Canadiens» était le seul à présenter de la musique contemporaine. Commence-t-on à comprendre le vrai sens de ces manifestations multiculturelles?
(Photo Michel Lavoie)



Les visiteurs du pavillon pouvaient y voir, entre autres, les photos des pionniers qui font partie du «Temple de la renommée de St-Albert» et goûter à des mets typiquement canadiens comme la soupe aux pois, la tourtière, le sucre à la crème, etc.
(Photo Michel Lavoie)

franco~ capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Les légendes de "Pépére Cam" populaires

Pépére Cam (Camille Perron), un résident du Nipissing dans le nord-est ontarien, est déjà connu comme conteur et auteur dans tout l'Ontario. Enfants, adolescents, adultes, gens du troisième âge, étudiants de tous les niveaux depuis le primaire jusqu'à l'université ont goûté avec lui la magie des contes populaires, des légendes, des peurs et des jongleries. En plus d'avoir présenté plus d'une centaine de spectacles dans les écoles primaires, cet enseignant, à la retraite depuis 1986, a enregistré à trois reprises, une série de contes qui ont été diffusés au niveau national par le biais de la chaîne française de Radio-Canada. Pépére Cam a également présenté son spectacle pour adultes au Festival franco-ontarien d'Ottawa, au Festival d'été de la ville de Québec et au Festival folklorique de Bécancour également au Québec. INFO: Les Productions Astor, a/s Claude Charbonneau, C.P. 174, Corbeil (Ontario) P0H 1K0.

Nos écrivains hors Québec manquent de moyens selon Jacques Flamand

"Les écrivains francophones en dehors du Québec ou établis dans certaines régions périphériques du Québec ont plus que d'autres à souffrir d'un manque de reconnaissance, leur originalité et leur création littéraire étant peu valorisées, et d'un manque de moyens pour faire distribuer leurs oeuvres", a déclaré en substance Jacques Flamand, le président de la section d'Ottawa-Hull de la Société des Écrivains canadiens récemment. "Malgré ces entraves, écrivains et éditeurs francophones de ces régions culturellement moins favorisées créent, produisent, publient", a dit M. Flamand en guise de conclusion.

Le "statut de minoritaire" pour les Cajuns

La Chambre des Représentants de l'État de Louisiane a voté en mai dernier une loi attribuant le "statut de minoritaires aux cajuns. Ce texte, s'il est ratifié par le Sénat, permettra aux Cajuns de bénéficier d'un traitement spécial lors de l'attribution de contrats d'état. A l'instar de la minorité noire, les "cadjins" pourront répondre aux appels d'offres de l'état avec des devis majorés de 10% et bénéficieront de contrats réservés. Les députés noirs s'opposèrent à ce texte le considérant "facétieux" voire "ridicule". Cette loi fut présentée par Raymond "Lala" Lalonde, de Sunset, qui la définit comme "une tentative de rehausser le statut du peuple français acadien" de la Louisiane et de lui accorder "la considération qu'il mérite".

• *In memoriam*

Le frère Siméon Graitson, o.m.i., une autre lourde perte pour la Communauté des Oblats

GUY LACOMBE

Le Frère Siméon Graitson, o.m.i. est décédé à l'hôpital Charles Camsell d'Edmonton le mercredi 10 août dernier à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 74 ans.

Né à St-Boniface au Manitoba en 1914, Siméon Graitson était par la suite déménagé à Laventure, Saskatchewan, avec sa famille, et c'est de là qu'il entra chez les Oblats en 1935.

L'obéissance envoya le Frère Graitson à l'Orphelinat de Prince-Albert, puis à l'école indienne Ermineskin d'Hobbéma et au Collège Saint-Jean. Par la suite, il fit partie, avec quelques autres frères, d'une équipe de construction qui rendit d'éminents services dans de nombreuses missions de l'Alberta et de la Saskatchewan.

En 1976, le Frère Graitson se retira au Foyer Grandin de St-Albert, et il y a deux ans, ayant besoin de soins plus assidus, il fut transféré à la résidence oblate Placid Place, à Edmonton.

Nombre d'anciens élèves du Collège Saint-Jean se souviendront du Frère Graitson comme d'un religieux exemplaire, modeste, discret, effacé, très assidu à ses exercices religieux, toujours prêt à rendre service à tout le monde, faisant pratiquement n'importe quoi de ses dix doigts.

Le Frère Graitson était aussi un homme de plein air, d'une habileté consommée pour prendre du petit gibier au collet ou du gros gibier à la chasse.

Lors des funérailles, qui ont eu lieu en l'église St-Joachim d'Edmonton le samedi 13 août, le Père Félix Vallée, provincial, a rappelé la modestie, l'humilité, la timidité du Frère Graitson, de même que son «humble silence» et sa «patience exemplaire» dans les épreuves et la maladie. «Toutes ces qualités sont des paroles de Dieu pour nous», a-t-il dit.

Vers la fin de sa vie, cet humble religieux avait complètement perdu l'usage de la parole, mais son sourire «très pacifiant et très serein», selon l'expression du Père Vallée, ne le quittait guère. Reprenant la parole du prophète Isaïe, le prédicateur a dit du Frère Graitson qu'il a été «comme un agneau qu'on mène à la boucherie».

Après les funérailles, le Frère Graitson a été conduit à son dernier repos, au milieu de ses frères Oblats, au cimetière de St-Albert.

À la 3...

• *Éducation des autochtones*

Une conférence provinciale est organisée à High Prairie

LIONEL RÉMILLARD

HIGH PRAIRIE - Quelques centaines de personnes intéressées à l'éducation des autochtones de l'Alberta se rencontreront à High Prairie du 28 au 30 août prochain.

La conférence comprendra deux parties aussi importantes l'une que l'autre. La première traîtera de la Constitution canadienne et l'autre des pouvoirs et du leadership de la femme autochtone.

Madame Marion Forsman-Boushie, présidente de l'Association pour l'Éducation des Indiens à Washington parlera du rôle de la femme autochtone, rôle traditionnel versus rôle contemporain et elle expliquera les différents programmes américains favorisant la promotion des femmes autochtones aux États-Unis.

Bien que toute la conférence se déroulera à l'école catholique St-Andrews de High Prairie, le banquet du 29 août aura lieu au Collège Grouard ainsi que la conférence de Madame Forsman-Boushie.

Les participants auront six ateliers et devront en choisir un pour les deux jours consécutifs. Il y a trois catégories disponibles:

Les parents

1. Quatre parents Mohawk de la réserve de Kahnawake près de Montréal présenteront leur projet communautaire pour l'éducation préscolaire des handicapés.

2. Le professeur Franklin Freeland expliquera le projet d'éducation préscolaire (2 à 5 ans) mis sur pied en Amérique par la nation indienne Navajo. Le professeur Freeland jouit d'une réputation internationale en matière d'éducation des autochtones.

Les enseignants

1. Le professeur Arthur More de la Faculté d'Éducation de l'université de la Colombie-Britannique donnera un mini-cours de deux jours traîtant des méthodes et schémas d'apprentissage chez les autochtones et du besoin pour les enseignants d'adapter leurs programmes d'études en conséquence.

2. Le professeur Stuart Tonemah, du bureau américain de recherche en éducation pour les Indiens, présentera un atelier sur l'évaluation-testing des étudiants surdoués et talentueux. Cet atelier donnera des programmes d'évaluation qui prennent en considération la «culture, la langue, la spiritualité» des Indiens.

Deux autres ateliers traîteront des programmes pour la promotion de la femme autochtone et le dernier examinera les problèmes actuels pour l'éducation des autochtones et les solutions à envisager pour l'avenir. Cette dernière session sera présentée par Ronald Phillips, directeur de l'enseignement spécial pour l'Association de l'éducation des Indiens du Manitoba.

La conférence a pour but de permettre une rencontre des responsables de l'éducation des autochtones en Alberta et d'engager un dialogue et un échange avec les dirigeants canadiens et américains dans le domaine de l'éducation des Indiens et des Métis.

Les commanditaires de la conférence sont le ministère de l'Éducation de l'Alberta, le Collège de Grouard, le Secrétariat d'État, le bureau du gouvernement du Québec à Edmonton, le Conseil régional des Indiens de Lesser Slave Lake et les services aux autochtones du ministère des Affaires municipales.

• *Essai radar*

Une Société d'Edmonton fournit du soutien technique aux chasseurs CF-18 canadiens

EDMONTON - Otto Jelinek, ministre des Approvisionnements et Services, a annoncé que le gouvernement du Canada a attribué un contrat de 4 174 044 $ à Amtek Testware Ltd. en vue de fournir les services de soutien technique au système d'essai radar utilisé par les chasseurs CF-18 canadiens.

Les systèmes d'essai se trouvent à différents emplacements de la Défense nationale au Canada et en Allemagne.

«Le contrat permettra de créer environ 13 nouveaux emplois dans la région d'Edmonton», a dit M. Jelinek au cours d'une cérémonie d'attribution de contrat en présence du président de la société, Laurie McClarc. «Le succès de cette petite entreprise canadienne démontre que les petites entreprises ont un rôle primordial à jouer dans l'exécution des marchés de l'État.»

Le contrat s'inscrit dans la prolongation d'un contrat de services attribué en 1987 à la société mère d'Amtek, Amtek Management Incorporated d'Ottawa. Il comprend l'option de prolonger la période d'exécution de deux autres années.

À surveiller: Du nouveau pour vous dans l'édition du 2 septembre prochain.

«Being at home with Claude»

L'Inspecteur (Marcel Préville) conduit l'interrogatoire du suspect Yves (Peter Macdonald) de main de maître, aidé du sténographe Guy (Jean-François Gouin). «Being at home with Claude» est une coproduction de La Boîte à Popicos et du Théâtre Français d'Edmonton qui a été présentée au FRINGE au cours de la semaine. Selon nos informations, la participation des troupes de théâtre francophones a été assez intéressante cette année. Reste à souhaiter que l'on présente les pièces à des heures plus raisonnables pour favoriser une meilleure assistance. À voir ces deux photos, on constate que l'atmosphère est tendue et dramatique tout au long de la pièce et que l'Inspecteur n'y va pas de mains mortes (photo de droite) avec le suspect Yves. Sur la photo de gauche, on reconnaît Marcel Préville, Peter Macdonald et Jean-François Gouin, les trois principaux acteurs de cette pièce. Il faut aussi mentionner la participation de Lucien Larose dans le rôle d'un policier.
(Photo Michel Raymond)





Editorial

Guy Lacombe

Adieu, Félix Leclerc

La mort de Félix Leclerc, la semaine dernière, a plongé toute la francophonie dans la consternation. Personne ne peut échapper au «commun trépas», pour employer l'expression du poète Malherbe, mais il y a des gens dont la présence semble si nécessaire ici-bas qu'on a l'impression qu'ils ne devraient pas mourir.

Félix Leclerc, à notre avis, aura été l'un de ceux-là. Avec lui, le mot poésie avait pris un sens nouveau au Canada français et le mot patriotisme avait pris une coloration nouvelle, exclusive, bien de chez-nous.

En France, on l'appelait «Félix Leclerc, le Canadien». En réalité, ce n'est pas là un titre auquel Félix Leclerc tenait tellement. Il était d'abord et avant tout «Félix Leclerc, le Québécois».

Le fédéralisme, même «renouvellé», ça ne l'émouvait pas beaucoup. Il n'y croyait pas.

«Canada bilingue, a-t-il écrit, n'est pas le problème du Québec,
il a assez du sien,
mais des milliers de Québécois dont je suis,
s'attristent de voir des compatriotes à la nage
depuis cent cinquante ans dans des eaux anglaises
pour récupérer «un pouce de français» à la dérive
qu'on mettra au bas d'une page de loi,
peut-être
applicable,
au cas où,
si,
à condition,
nonobstant,
si le nombre le justifie,
et autant de tracasseries, conditions, analyses,
qui font perdre patience et raison!»

Chez nous, en Alberta, nous voulons croire envers et contre tous en un Canada bilingue où le français serait respecté à l'égal de l'anglais. Nous nous frappons la tête toutes les semaines sur des murs de briques qui s'appellent gouvernement provincial ou gouvernement fédéral ou conseils scolaires, mais comme des entêtés irréductibles, nous reprenons la lutte. Les dinosaures nous assènent des coups de queue incroyables, des «red necks» nous lapident de stupidités que les journaux impriment allègrement, mais nous reprenons la lutte. Nous sommes «une chaloupe bilingue sur un océan anglais» et on fait tout pour percer notre frêle embarcation.

Félix Leclerc a écrit encore:

Chaque petit peuple est un soleil
beauté de plus à l'univers
c'est grave erreur et grande horreur
que de le piquer pour qu'il meure.

Et pourtant les Franco-Albertains sont abreuvés quotidiennement de ces piqûres mesquines. Nous persistons à croire qu'un jour justice sera faite, qu'un jour l'égalité viendra, qu'un jour nous serons respectés parce que nous nous serons tenus debout.

Félix Leclerc estime pour sa part que «mélanger français et anglais dans la même cabane est dangereux comme les mauvais mariages qui se subissent, se salissent».

Voilà bien de la matière à réflexion. Quoi qu'il en soit, parce que Leclerc a été l'expression vivante de ce que le Québec a de plus beau, de plus sublime, de plus vrai, il a droit à la reconnaissance de tous, y compris la nôtre.

Son départ, à n'en pas douter, crée un vide que personne d'autre ne pourra combler. Fort heureusement, comme le chante Charles Trenet, «longtemps, longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues».

Longtemps encore, on entendra «Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé», «Le P'tit Bonheur», «Notre sentier» et, espérons-le, «L'alouette en colère»!

Lettres ouvertes

Félicitations à «Heritage Days»

"Héritage Days"
Le Franco
#201
10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Félicitations à ceux qui ont organisé la fête "Heritage Days" au parc Hawrelak. Un bouquet de fleurs au Kiosque "Canadien Français" et aux participants: La Girandole, Les Tourbillons de St-Paul, et Les Bûcherons. Félicitations aussi aux joueurs de violon "Fiddle in the Middle". En tout, deux belles journées!

Une petite question... Je me demande pourquoi le kiosque "Canadien Français" était placé au #42...le dernier de tout?

Sincèrement,

Simone Marshall
St-Paul

Accord du Lac Meech

M. Guy Lacombe
Éditorialiste
Le Franco
Edmonton (Alberta)

Monsieur,

L'accord du lac Meech est toujours d'actualité; de plus, il y eut récemment un sondage sur le sujet.

C'est en raison de son actualité que nous nous permettons d'exprimer notre point de vue sur le sujet.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le publier in-extense dans votre tribune Lettres ouvertes.

Par avance, nous vous remercions de votre bonne obligeance ce faisant, et vous prions d'agréer, Monsieur l'Éditorialiste, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,

Léandre Fradet
1522, boulevard Benoit-IV
Québec (Québec) G1L 2Z4

pièce jointe:

«Douter de l'importance des questions de mots, c'est le premier moment de la décadence» - (Denis de Rougemont)

L'affirmation que le Québec est une «société distincte» est une erreur capitale.

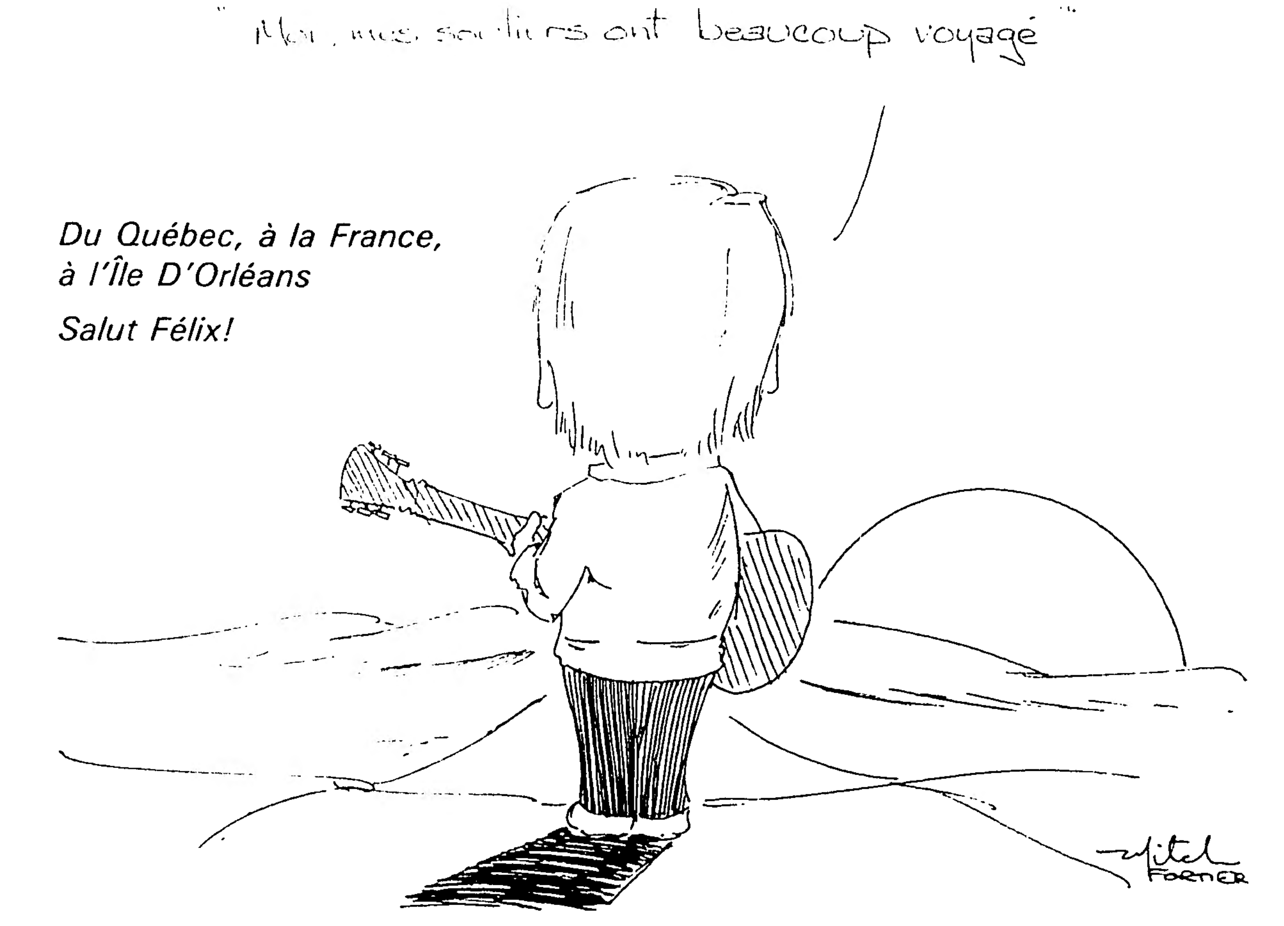
La réalité historique est tout

(suite à la page 5...)

La pensée de la semaine...

Ceux qui se taisent ont parfois beaucoup à dire.
— R. Pouvreau

Caricature





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

• Les bienfaits de l'avoine

Une nouvelle découverte pour les maladies du coeur?

OTTAWA - Des chercheurs en alimentation ont découvert récemment un type particulier de fibre alimentaire capable d'abaisser le taux de glycémie et de cholestérolémie (glucose et cholestérol dans le sang).

"Voilà une bonne nouvelle pour les diabétiques et pour les personnes hautement susceptibles de souffrir de maladies du coeur", déclare Peter Wood, de l'Institut de recherches sur les aliments d'Agriculture Canada à Ottawa.

M. Wood, un spécialiste de la chimie des hydrates de carbone, essaie depuis un certain temps de trouver pourquoi le son d'avoine réduit la cholestérolémie dans une proportion pouvant aller jusqu'à 15 %, réduction qu'il qualifie de "très importante".

Il est possible qu'un type de fibres, qui a la particularité d'être soluble, confère au son d'avoine la propriété de diminuer dans le sang le taux d'une forme de graisse très nuisible. On soupçonne cette matière grasse du sang, qu'on appelle cholestérol des lipoprotéines de faible densité, d'être la cause des problèmes liés au cholestérol.

M. Wood explique que des expériences réalisées sur des personnes souffrant de diabète révèlent qu'un régime riche en fibres d'avoine aide à freiner la hausse du taux de glucose sanguin qui survient normalement après un repas. Lorsque la glycémie est maintenue dans des limites raisonnables, la demande d'insuline est moins forte.

"Certaines personnes ont, en effet, réussi à se passer d'insuline et à maîtriser leur glycémie simplement en adoptant un régime riche en fibres et en hydrates de carbone", dit M. Wood.

En collaboration avec Gary Fulcher, un autre chercheur d'Agriculture Canada, M. Wood extrait, analyse et purifie l'ingrédient qu'il croit être responsable de l'abaissement de la cholestérolémie et de la glycémie.

"Nous avons mis au point des méthodes précises qui nous ont permis de localiser cet ingrédient dans l'avoine", de poursuivre M. Wood.

Il s'agit d'une molécule de glucose complexe, dénommée le bêta glucane, que l'on trouve dans les parois cellulaires du son d'avoine.

Travaillant de concert avec des chercheurs de l'Université Laval et de Lexington, au Kentucky, M. Wood a démontré que cette molécule abaissait le taux du cholestérol du sérum sanguin ainsi que les besoins en insuline chez le rat. Des essais cliniques en cours à l'Hôpital municipal d'Ottawa indiquent que le bêta glucane peut ralentir la hausse de la glycémie et du taux d'insuline chez les humains.

La prochaine étape consistera à déterminer si le bêta glucane est véritablement responsable de la diminution du taux de cholestérol chez les humains, et dans ce cas, à définir son mode d'action.

Les chercheurs d'Agriculture Canada étudient également les moyens d'accroître la teneur en bêta glucane du son d'avoine offert sur le marché, qui ne renferme que de 7 à 9 % de cette substance. "Nous en obtenons au moins deux fois cette proportion dans nos laboratoires", affirme le chercheur.

M. Wood est convaincu que de nouvelles perspectives de marché pourraient s'ouvrir aux producteurs, surtout si les consommateurs commencent à manifester un plus grand intérêt pour les régimes riches en fibres, car de 3 à 5 % seulement de la production actuelle d'avoine est destinée à l'alimentation humaine.

Selon un rapport récent préparé par un comité consultatif spécial sur les fibres alimentaires, la plupart des Canadiens pourraient au moins doubler leur ration quotidienne de fibres, qui passerait de la sorte de 15 grammes à quelque 30 grammes en moyenne.

M. Wood est d'accord avec ces résultats, mais il fait une mise en garde: "N'allez pas croire qu'en consommant d'énormes quantités de son d'avoine, vous allez forcément améliorer votre état de santé. Nous ne connaissons pas encore tous les effets secondaires possibles."

La modération en toute chose et un régime équilibré, voilà le véritable secret de la santé!

"Les diabétiques et les personnes dont la concentration de cholestérol sanguin est élevée ne devraient suivre un régime riche en fibres que sous la surveillance attentive d'un médecin et dans le cadre d'un programme alimentaire global", précise M. Wood.

Selon M. Wood, il n'est pas exclu que tous les Canadiens puissent réduire leur cholestérolémie et régler leur glycémie en mangeant chaque jour un bol de gruau et quelques muffins à l'avoine entière. Toutefois, seules des études à long terme pourront montrer les bienfaits de cette céréale pour l'ensemble de la population.

Lettres...

(suite de la page 4)

autre. Nous, Français du Québec, sommes vraiment, incontestablement, fondamentalement une nation, la nation française québécoise qui fit souche, qui s'enracina sur les bords du Saint-Laurent, il y a près de quatre siècles: la Nouvelle-France ancestrale. Nous y avons toujours vécu comme entité nationale. Nos ancêtres avaient indubitablement conscience de former une nouvelle France, une nouvelle nation française, même différente de la France de l'époque...

De nos maîtres à penser des plus autorisés reconnurent qu'effectivement nous formions une nation, la nation française d'Amérique dont le Québec est l'âme, le coeur, le foyer national, la mère-patrie en la vallée laurentienne des descendants de ce pays français d'Amérique; notamment le chanoine Lionel Groulx, libérateur national, illustre historien qui scruta les profondeurs de l'âme de notre nation. Il écrivit la saga de la Naissance d'une race; Gérard Filteau rédigea Naissance d'une nation; le Père Gustave Lamarche, c. s. v., publia la revue Nation; mentionnons également Paul Bouchard, de Québec, qui fonda le journal La Nation; le Dr Raymond Barbeau, François-Albert Angers, Wilfrid Morin, Maurice Séguin, Dostaler O'Leary, Jean-Baptiste Beaupré, François Hertel, pour ne citer que ces personnages contemporains. «Il entre une grande part de la sève la plus pure du sol de France dans l'enracinement de cette nouvelle nation.» (1) Lord Durham ne reconnut-il pas qu'il y avait ici une nation française, laquelle se perpétue depuis en notre Patrie française québécoise, en ce pays laurentien: il n'y reconnut point du tout une «société distincte».

Par le concept perfide de «société distincte», le gouvernement du Québec nie la caractéristique essentiellement française, fondamentale de notre être national, nie notre nationalité française québécoise. C'est faire le jeu des Anglais, des Canadiens, qui ne voulurent sciemment ne jamais reconnaître et qui ne veulent point encore mordicus reconnaître officiellement, constitutionnellement notre nation, ne point reconnaître que nous constituons une nation, la nation française québécoise qui répond aux exigences des Nations-Unies.

La responsabilité fondamentale sine qua non du Québec est l'épanouissement optimum de la nation française québécoise. La reconnaissance officielle de la pseudo «société distincte» dans l'accord du lac Meech - laquelle est un décalque de l'anglais - consiste à protéger davantage la minorité anglaise, à favoriser son essor. «Les Anglo-Québécois pourront mieux défendre les avantages qu'ils ont déjà, mais les francophones n'obtiendront pas plus facilement les droits qu'on leur a refusés jusqu'à maintenant. (2)

Léandre Fradet

(1) La vie quotidienne en Nouvelle-France, par Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, page 252 - Éditions Hachette - 1982.

(2) José Woehrling

Nouvelles régionales

• *Pétrole*

Le projet de Lloydminster débutera à l'automne

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - Lloydminster verra enfin son projet de raffinerie d'huile lourde se réaliser à la suite de nombreuses difficultés et malgré de nombreuses annonces contradictoires de la part de l'industrie pétrolière et des différents paliers de gouvernements.

Cette ville de 17 500 habitants à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta semble avoir un avenir assuré malgré que certains sceptiques questionnent la rentabilité à long terme du projet.

Depuis quatre ans, ce projet de Husky Oil attendait le feu vert du fédéral. Récemment une entente est intervenue entre le gouvernement fédéral et ceux de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils contribueront en fournissant la moitié des fonds a un intérêt minimal. La Saskatchewan et l'Alberta investieront 191 $ millions chacune, le fédéral 253 $ millions et Husky Oil complètera le tout par un investissement de 290 $ millions. En ce moment, Husky Oil est à la recherche de 345 $ millions provenant du secteur privé.

Cette entreprise convertira 46 000 barils par jour d'huile lourde en huile que l'on appelle communément dans l'industrie pétrolière «high quality synthetic crude oil». Le raffinage de pétrole lourd pose de nombreux problèmes à l'industrie canadienne, car cette dernière n'est pas équipée pour ce genre de traitement additionnel.

Selon le gouvernement albertain, l'étape de la construction procurera 3 000 journées/homme de travail et créera 330 emplois permanents lors de la mise en production. On prévoit un autre 1 500 emplois créés dans l'industrie connexe au raffinage du pétrole.

Ce gigantesque projet aura des retombées intéressantes pour la région de Bonnyville, St-Paul, Grand Centre et Cold Lake.

Si, par hasard, ce projet ne voyait pas le jour, le député provincial Ernie Isley a déjà averti les compagnies américaines «qu'il en avait plein le dos de voir tous les emplois de ce secteur aboutir aux États-Unis.»

M. Isley pousse fortement ses collègues du cabinet Getty à imposer une taxe spéciale à l'exportation du pétrole lourd à moins «que ces messieurs prennent les offres alléchantes du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.»

Cependant, son collègue au fédéral, M. Jack Shields, secrétaire parlementaire du Ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, n'est pas d'accord avec cette approche et croit que la proposition Isley serait «une étape régressive, car elle représente une intervention majeure dans les affaires privées.»

Le projet de Husky Oil à Lloydminster représente un investissement total de 1,27 $ milliards.

• *Érection d'un musée*

La Société historique de Bonnyville lance une campagne de financement

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La ville de Bonnyville et la Société historique en sont arrivés à une entente au sujet du terrain devant servir à l'érection du futur musée de Bonnyville.

La construction se fera à l'angle de la 54ième avenue et la route 28 menant à Grand Centre.

Le projet comprendra plusieurs étapes et consistera en un musée, une salle pour les archives, des salles d'expositions et de réunions et un parc.

Selon M. Michel Charland, «la Société a deux buts bien arrêtés. Premièrement, c'est une institution qui servira la communauté par l'acquisition, la préservation, la recherche et l'exposition pour l'étude, l'éducation et l'appréciation de notre riche héritage.»

De plus, M. Charland ajoute: «Il est à espérer que le musée et le parc aideront à promouvoir la région et à attirer le tourisme.»

Tous les dons sont déductibles d'impôt et une plaque commémorative sera dévoilée en l'honneur des généreux donateurs.

Madame Blanche Vallée a remis, la semaine dernière, un chèque de 1 000 $ pour lancer la campagne de financement. Madame Vallée est membre à vie de la Société et elle en a été la première trésorière de 1979 à 1983. De plus, elle a été très active dans la production et la publication du livre «Echos d'autrefois», démontrant la fascinante et héroïque histoire de la fondation et des débuts de Bonnyville.

Ce livre historique est disponible dans les deux langues officielles.

Les membres du comité des finances, responsable de la campagne de financement, sont Michel Charland, Jeannette Raby, Ruth Poulin et Yvette Vincent.

Perturbations dans le secteur des viandes rouges

OTTAWA - Les pâturages limités et la pénurie d'eau ont ralenti les plans d'expansion du secteur des viandes rouges. Pendant la première moitié de 1988, le nombre de bovins envoyés à l'abattage a diminué de 2 % par rapport à l'année dernière. Cette tendance devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année et plafonner au cours de la première moitié de 1989.

Pendant la seconde moitié de 1988, les poids des carcasses ne devraient pas s'accroître en regard de 1987, les coûts des aliments du bétail ayant augmenté et les prix des bovins d'abattage ne s'étant pas accrus de façon sensible. Si la sécheresse persiste, les producteurs pourront être forcés d'écouler leurs bovins, ce qui accroîtra les disponibilités à court terme. Toutefois, l'annonce récente d'une aide fédérale de 12 millions de dollars pour l'aménagement de nouvelles sources d'approvisionnement en eau dans les Prairies pourra compenser la montée des coûts due à la sécheresse.

Les prix des bovins d'abattage sont demeurés forts au deuxième trimestre de 1988. Les prix moyens des bouvillons A1 et A2 à Toronto se sont établis à environ 93 $ les 100 lb, soit 5 $ de plus que la moyenne du premier trimestre (88,19 $). Au cours de la deuxième moitié de 1988, les prix moyens devraient se situer aux alentours de 90 $.

Les prix des porcs, qui se sont nettement raffermis à la fin de mai, devraient demeurer fermes jusqu'en juillet, puis fléchir l'automne et l'hiver prochains, à mesure que la production de porc continuera de croître.

On estime que les prix des aliments du bétail seront plus élevés cette année que l'an dernier et que les prix moyens des porcs accuseront une baisse. Ces deux facteurs se traduiront par une rentabilité moindre pour les éleveurs de porcs canadiens. Le nombre de porcs mis en marché devrait progresser d'environ 8% cette année, puis retomber à environ 4 % au cours de la première moitié de 1989.

Ces fortes ventes entraîneront vraisemblablement une croissance des exportations à la fois de sujets sur pied et de viande de porc.

• *Musiciens, chanteurs*

Concours musical «L'Air De L'Ouest» de l'émission «En Direct»

ST-PAUL - La chance est offerte à tous les musiciens et chanteurs amateurs de se faire valoir. Comment? Par le concours de «L'Air De L'Ouest» lancé par l'émission radiophonique francophone, «En Direct».

Les personnes éligibles doivent faire partie du réseau radiophonique de L.W., c'est-à-dire les régions de St-Paul, Bonnyville, Vegreville, Vermilion, Grand Centre, Camrose, Viking, Lac La Biche, Plamondon, Wainwright et Lloydminster - ceux qui reçoivent les ondes dans leur voiture y ont droit aussi...comme Edmonton, par exemple...! Toutefois, spécifions que le terme «amateur» décrit une personne dont la musique ne peut être une source principale de revenu.

Pour participer, vous n'avez qu'à envoyer une cassette (avec pas plus de 3 chansons), **avant le 25 novembre 1988**, à: «Concours L'Air De L'Ouest», casier postal 1687, St-Paul (Alberta), T0A 3A0. N'oubliez surtout pas d'inscrire votre nom, âge, adresse et numéro(s) de téléphone. Il est fortement recommandé d'inclure une courte biographie ainsi qu'une copie des paroles, s'il y a lieu, car il y aura une mention spéciale pour la composition écrite.



Ce concours sans précédent avantage tous ceux et celles qui participent, car leur cassette sera entendue sur les ondes de la station L.W. dès leur réception. De plus, chacun(e) aura droit:

1) à une entrevue exclusive sur les ondes de «En Direct»;

2) à un article dans le mensuel «Les Echos»;

3) à un certificat de participation.

Quant aux huit (8) finalistes, choisis par l'équipe de l'émission de radio «En Direct» ainsi que celle du mensuel «Les Echos», ils auront droit:

1) à un enregistrement sur cassette fait de façon professionnelle;

2) à une participation à un spectacle accompagné de musiciens professionnels.

En plus de se valoir une plaque et/ou un trophée et tous les honneurs énumérés ci-dessus, les trois (3) grands finalistes du concours se feront connaître du public et amorceront peut-être une nouvelle carrière. Bon début, non?

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Éric Lambotte au (403) 645-6782 ou 645-4425.

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Les frais de banques sont-ils injustes?

Le vent du changement a pris la force d'un ouragan dans l'industrie de la banque à travers tout le Canada.

Les Canadiens qui utilisent les services des grandes banques à charte ont trouvé un précieux allié dans le gouvernement fédéral qui a pris à partie les banques à propos de leurs frais de services arbitraires. Il ne fait aucun doute que le consommateur moyen est sorti vainqueur de cette confrontation.

Il fut un temps où les grandes banques paraissaient être au-dessus de tout soupçon. C'était l'époque où les banques à charte avaient la réputation bien méritée de traiter avec parcimonie et prudence l'argent que le public leur avait confié. Cette réputation a volé en éclats au cours de la dernière décennie quand on apprit que les banques devaient renoncer à des centaines de millions de dollars de créances douteuses à la suite de prêts à des pays étrangers déjà criblés de dettes.

Pendant la même période, les opérations bancaires se sont informatisées et l'industrie bancaire dans son ensemble a connu une concurrence acharnée, les compagnies de fiducie et les caisses populaires devenant de redoutables rivales. Les banques ont riposté en déployant un formidable éventail de frais de services, souvent sans même en avertir leurs clients.

Un récent sondage, par un service national de sondages, auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens, leur a demandé leur avis sur les frais de service des banques. Soixante-dix-sept pour cent les ont trouvés injustes; 18 % les ont trouvé justes; le reste n'avait pas d'opinion.

Parmi les frais qui provoquaient particulièrement l'indignation des clients des banques, figuraient les frais imputés aux gens qui reçoivent des chèques S.P. (sans provisions). Ces personnes se voient à juste titre comme des victimes innocentes. Les banques ont maintenant reculé sur ce point.

La mauvaise image de marque dont les grandes banques ont souffert est aussi une leçon salutaire pour les compagnies de fiducie et les caisses populaires. Alors que les banques sont sous la juridiction du gouvernement fédéral, les caisses populaires et la plupart des compagnies de fiducie sont sous le contrôle des gouvernements provinciaux. Toutefois, après avoir vu ce qui arrive quand le public et les hommes politiques se fâchent, les compagnies de fiducie et les caisses de crédit seront très circonspectes avant d'exiger des frais de services exhorbitants.

Cette chronique est une commandite de...

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______________________

Prénom: ______________________

Appartement: ____ nº et rue: ______________

ou casier postal: ________ Ville: ______________

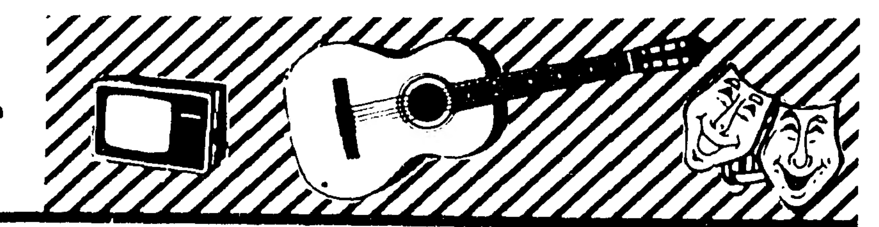
Province: ______________ Code postal: ___ ___

nº de téléphone: ___ ___ ____

Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Arts et spectacles



• *Biodégradable*

Daniel Lavoie le Roi de l'année sabbatique

C'est le 17 mars 1949, à Dunrea, en pleine campagne manitobaine, que Daniel Lavoie, bien timidement, choisit de naître. Très tôt, sa mère musicienne lui «impose» les aptitudes musicales qu'on lui connaît pour ensuite l'enrôler chez les religieuses qui lui fourniront une arme de «poids», le piano.

Quelques années plus tard, le p'tit Lavoie qui est déjà grand et très «smatte», débarque à St-Boniface, capitale culturelle francophone de l'Ouest canadien, afin de poursuivre ses études chez les Jésuites, histoire de tâter le pouls en vue d'une éventuelle carrière dans.. la médecine. Mais Lavoie ne délaisse pas la musique pour autant et il lui arrive de se commettre avec des amis au cours de soirées pour faire «swinger» les Manitobaines au son d'un vieux saxophone.

Puis, en 1967, seul candidat en lice, il remporte le concours Jeunesse Oblige de Radio-Canada dans la catégorie auteur compositeur interprète. En 1970, il part à la conquête du Québec et en compagnie de ses amis musiciens, il monte sa première grande tournée, baptisée pour l'occasion «la tournée des grands ducs». C'est ainsi qu'il découvre la belle province via les hôtels, les bars et clubs de Val d'Or, Sept-Îles, Thetford Mines, etc. Après une telle expérience, Lavoie complètement vanné (et saoul) prend sa première année sabbatique et part sur le pouce au Mexique et en Europe.



Daniel Lavoie

En 1973, il grave un premier 45 tours «Marie connue» qui se révèle un magnifique échec. Désormais convaincu qu'il est près d'atteindre son but, devenir un grand chanteur inconnu, il enregistre un deuxième 45 tours «S'endormir pour oublier (une rose)» et réussit l'exploit d'en vendre pas moins de 78 copies aux membres de sa famille, grâce au magasin général de son père qui en détient l'exclusivité.

Il décide donc d'investir une partie de ses profits dans la production d'un microsillon «À court terme» prévu pour tourner quelques années plus tard. Malgré tout, l'une des chansons «J'ai quitté mon île» est reprise en France sous la direction de Jean-Claude Vanier et au Portugal et en Amérique du Sud par des chanteurs locaux.

Survient ensuite une autre tournée québécoise, cette fois dans les boîtes, qui laisse un Lavoie à nouveau essoufflé et prêt à entreprendre une seconde année sabbatique (1976). On retrouve alors Daniel dans son boisé féérique de St-Côme en Beauce et là inspiré par les muses beauceronnes, il crée le microsillon «Berceuse pour un lion». Ô surprise, les critiques louangent, les radios du pays et d'en dehors s'émoustillent au son des chansons «Dans l'temps des animaux», «La vérité sur la vérité» et «Berceuse pour un lion».

S'amènent les années 1979-80 qui, au grand dam de Lavoie, semblent être le début d'une lente ascension vers le succès avec un nouveau disque «Nirvana bleu» pour lequel il est choisi meilleur espoir des années 80 en Europe, mis en nomination pour 5 Félix au gala de l'ADISQ et finalement sélectionné l'interprète de l'année 1980.

Inquiet devant tant d'honneurs, Lavoie prend alors une grave décision, en effet, pas bête pour deux sous, il décide de sortir son «anglais» et c'est ainsi que «Cravings» est lancé. Véritable pied de nez à la gloire qui le guettait dans le détour, Lavoie se taille à nouveau un merveilleux flop, lalalilalaire...

Redevenu lui-même (c'est-à-dire un parfait inconnu), Daniel consacre ses loisirs à la réalisation d'un nouveau microsillon de langue française «Aigre-doux, How are you?» qui sort en 1981, et va même jusqu'à présenter un spectacle devant une bonne douzaine de spectateurs au Théâtre Arlequin à Montréal et au Théâtre de la Ville à Paris. Il erre encore un peu à Paris (Bobino), en Belgique et au Québec et réussit à traîner sa grande carcasse jusqu'à sa troisième année sabbatique.

Pendant quinze mois de grasses matinées à écrire et six semaines de prélassement en studio avec ses chums Daniel DeShalme et John Eden, il pond le microsillon «Tension attention» (1983). Horreur! Deux des chansons du nouveau disque, «Ils s'aiment» et «Tension attention», se hissent au sommet des palmarès québécois et européens (millions de copies vendues). Son nouveau look imberbe, ses grands yeux à peu près verts bordés de cils épais accrochent le public et lui valent une série de trophées Félix, Victoire de la musique, etc. Même phénomène pour son spectacle-concept, «L'hôtel des rêves», qu'il trimballe à travers le Québec jusqu'à la Place des Arts, s'il-vous-plait, à Paris, Lyon, Toulouse, Bruxelles, Lausanne...

N'y tenant plus, Lavoie ce roi de la sabbatique, annonce officiellement en novembre 1985 (une fois de plus) son retrait de ce monde et part soigner sa petite nature à coups de chansons et de sessions d'enregistrement. Nous sommes maintenant en 1988, et le grand convalescent émergeait fin 1986 pour livrer deux microsillons (un anglais et un français). 1987-88, c'est l'Olympia à Paris et une tournée en Europe et au Canada - le prix Renonciat (meilleur chanson/Belgique, Canada, France, Suisse)- un autre Félix (Québec), une autre Victoire de la musique (France) pour le meilleur microsillon de la Francophonie avec «Vue sur la mer» - sortie en février 88 du microsillon «Live à l'Olympia» en Europe et au Canada. De quoi le propulser vers une carrière internationale, malheureusement pour lui et heureusement pour son gérant.

Richard Arès

NOMINATIONS AUX IMMEUBLES CN



Jane Fleming



Peter Mitchell



Michael Kime



Dale Knowlan

Pour faciliter la mise en valeur des importants terrains qu'ils possèdent dans l'ouest canadien, les Immeubles CN ont ouvert un bureau à Vancouver et leur président à Toronto, M. D.H. Tipple, a annoncé les nominations ci-dessous.

Jane I. Fleming est nommée directrice générale de la Mise en valeur des terrains et Peter B. Mitchell, directeur général du développement commercial, tous deux pour l'Ouest canadien.

Michael Kime devient directeur des Travaux de construction. Ils sont tous trois situés à Vancouver. Par ailleurs, Dale Knowlan est nommé directeur de Développement et ses bureaux sont situés à Winnipeg.



Parlons...

AGRICULTURE

Modifications à la Loi sur les normes des produits agricoles

OTTAWA - La Loi sur les normes des produits agricoles du Canada a été modifiée à la Chambre des communes.

"La nouvelle loi se veut le reflet des consultations qui ont eu lieu avec les représentants de tous les secteurs, a dit M. Wise. Elle a l'appui total des gouvernements provinciaux, de l'industrie agro-alimentaire canadienne et des consommateurs."

En vigueur depuis 1955, cette loi édictait des normes nationales et réglementait le commerce interprovincial et international des produits agricoles. Les produits couverts comprenaient notamment le bétail, les oeufs, la volaille, le lait, les légumes, les fruits, le miel, le sirop d'érable et les feuilles de tabac.

La nouvelle loi - qui devient la Loi sur les produits agricoles du Canada - simplifie et renforce les termes de la Loi actuelle.

"Les modifications témoignent de l'engagement d'Agriculture Canada à garantir aux consommateurs un approvisionnement sûr en produits agricoles sains", a déclaré le ministre d'État, M. Pierre Blais.

Le président du Conseil canadien de l'horticulture, M. Laurie Hennigar, a accueilli favorablement les modifications. "Elles constituent l'aboutissement des nombreuses années d'efforts et nous en sommes très heureux", a ajouté M. Hennigar.

Les modifications visent, entre autres, à renforcer la protection des consommateurs contre la vente interprovinciale ou internationale de produits agricoles qui ne répondent pas aux normes sanitaires du Canada.

La nouvelle Loi prévoit aussi des mesures plus rigoureuses pour protéger les noms de catégories et le système d'inspection des produits du Canada. Les amendes et les sanctions prévues sont plus sévères que celles qui avaient été établies en 1955.

Les modifications confèrent aussi à Agriculture Canada les pouvoirs de contrôler les ventes en dépôt de fruits et de légumes et d'en réglementer le transport dans des conteneurs en vrac. Ces mesures favoriseront la commercialisation ordonnée des fruits et des légumes dans un marché sensible au prix et à la qualité.

M. Wise a exprimé sa satisfaction à tous les députés pour leur collaboration et la rapidité avec laquelle ils ont étudié le projet de loi, de telle sorte que les règlements qui feront respecter la nouvelle loi entreront en vigueur aussitôt que possible.

Nomination du Surveillant de la Loi sur les marchés de grain à terme

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, a annoncé la nomination de M. Frederick V. Siemens, de Winnipeg, au poste de Surveillant de la Loi sur les marchés de grain à terme.

Le nouveau titulaire était Surveillant adjoint de la Loi depuis janvier dernier. Auparavant, il avait servi au sein de la Gendarmerie royale du Canada pendant 19 ans.

Il remplace M. Walter R. Folliot, maintenant à la retraite, qui avait été le premier à occuper ce poste, en 1975.

À titre de Surveillant de la Loi sur les marchés de grain à terme, M. Siemens examinera les échanges de grains à terme et signalera à la Commission canadienne du blé tout indice de situation nuisible à l'intérêt public. Sont soumis à la Loi sur les marchés de grains à terme la Bourse des denrées de Winnipeg, le Vancouver Grain Exchange, la Winnipeg Commodity Clearing Ltd, la Lake Shippers Clearance Association, et la British Columbia Grain Shippers Clearance Association.

«Fred Siemens possède toutes les compétences voulues pour occuper ce poste, a déclaré M. Mayer au moment de l'annonce. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour remercier M. Folliot de son dévouement au service du secteur des denrées agricoles et du soin qu'il a mis dans ses fonctions de surveillant de la Loi sur les marchés de grain à terme.».

• *Perfectionnement*

Québec reçoit des professeurs francophones de six autres provinces

QUÉBEC - Du 3 au 15 juillet 1988, dix-sept professeurs de français de l'extérieur du Québec ont participé à un stage de perfectionnement en français qui s'est déroulé dans la ville de Québec. Ces enseignants provenaient de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de Terre-Neuve. Ils étaient les invités du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec qui finance cette activité depuis cinq ans.

En 1988, le stage a été organisé pour une troisième année consécutive par l'Association québécoise des professeurs de français. Préparé spécifiquement pour les enseignants francophones hors Québec de niveau primaire, le programme était orienté vers la didactique du français et le perfectionnement de la langue. En plus d'offrir plusieurs ateliers sur des sujets pertinents, un tel stage avait pour but de briser l'isolement pédagogique et culturel dans lequel se retrouvent souvent les enseignants francophones des autres provinces.

Les stagiaires ont eu un programme fort rempli durant les deux semaines qu'ils ont séjourné dans la capitale québécoise. Chaque journée comportait une nouvelle session de formation dont les thèmes pouvaient varier: micro-ordinateurs en apprentissage du français, légendes françaises en Amérique, littérature jeunesse, etc. Les sessions de formation étaient généralement suivies d'activités socio-culturelles telles qu'une soirée au théâtre d'été ou une excursion en bateau sur le fleuve Saint-Laurent.

Les participants se sont dits très satisfaits du programme qui les incitera sans doute à entreprendre la nouvelle année scolaire avec beaucoup de motivation et d'enthousiasme.



Des enseignants francophones de six provinces canadiennes ont fait un stage de deux semaines à Québec. De gauche à droite, sur la première rangée: Alice Pilon, Ontario, Lucienne Larouche, Colombie-Britannique, Francine Emond, Terre-Neuve, Gabrielle McLellan, Ontario, Gisèle Giguère, coordonnatrice du stage, Lorin Bérard, Manitoba, Madeleine Girard-Pelletier, coordonnatrice pédagogique, Bernadette Robert, Ontario, Lisette Paulin, Nouveau-Brunswick, Bernadette Pagé, Alberta. Sur la deuxième rangée: Marjolaine Piché, Ontario, Suzanne Jubinville, Ontario, Huguette Cyr-Bérubé, Nouveau-Brunswick, Hélène Bray, Ontario, Sylvie Guérard, Manitoba, Hélène Boudreau, Ontario, Sylvie Bergevin, Alberta, Lorraine Pleau, Ontario, Lise Wiseman, Ontario.

Carrières et professions

Flora MacDonald se réjouit de l'adoption du projet de loi sur le droit d'auteur

OTTAWA - La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, s'est jointe à tous les artistes et créateurs canadiens pour célébrer l'adoption du projet de loi C-60, qui constitue la première étape d'un remaniement de la **Loi sur le droit d'auteur** de 1924. Ce projet de loi a obtenu la sanction royale le 8 juin 1988.

«Notre communauté culturelle, nos créateurs de logiciels et nos industries de la haute technologie - en fait, tous les Canadiens - profiteront de ces modifications si longtemps attendues, a affirmé Mme MacDonald. Les droits des créateurs s'en trouvent consolidés et les utilisateurs auront plus rapidement et plus facilement accès aux créations protégées par le droit d'auteur.»

Le projet de loi C-60 a été déposé à la Chambre des communes le 27 mai 1987. Il aide tous les créateurs, car il consacre leurs droits moraux, abolit le régime de licence obligatoire pour la réalisation d'enregistrements sonores, protège les oeuvres chorégraphiques et instaure un nouveau droit d'exposition dans le cas des visualistes.

Pour équilibrer le droit des créateurs à une compensation monétaire, d'une part, et les besoins des utilisateurs en matière d'accessibilité aux créations protégées, d'autre part, le projet de loi encourage les créateurs à administrer le droit d'auteur au moyen de sociétés de gestion collective. Il prévoit la création d'une nouvelle Commission du droit d'auteur en vue de garantir que les sociétés de gestion collective établiront des tarifs de redevances raisonnables.

Il instaure aussi des mesures plus énergiques pour faire échec au piratage commercial, accorde une protection explicite aux programmes informatiques et précise la relation entre dessins industriels et protection du droit d'auteur.

Après le dépôt du projet de loi C-60, l'an dernier, un comité de la Chambre des communes l'a étudié avec soin. Il a examiné plus de 100 mémoires et entendu une grande diversité de témoins. Le 3 février 1988, le projet de loi a été présenté en troisième lecture à la Chambre et transmis au Sénat.

«Le 3 mai, toutefois, la majorité libérale au Sénat votait en faveur du renvoi du projet de loi C-60 à la Chambre, suggérant d'y apporter deux amendements: l'un pour éliminer le droit d'exposition, l'autre pour reporter l'entrée en vigueur des pouvoirs de la nouvelle Commission du droit d'auteur sur les nouvelles sociétés de gestion collective, a déclaré Mme MacDonald. Tous les partis en Chambre ont rejeté ces modifications et ont demandé à nouveau au Sénat d'approuver le projet de loi».

«En approuvant le projet de loi C-60 lorsqu'il l'a étudié une seconde fois, le Sénat a démontré qu'il comprenait les besoins pressants de créateurs», a ajouté Mme MacDonald, qui a aussi fait remarquer que les travaux de l'étape suivante du remaniement de la **Loi sur le droit d'auteur** allaient bon train. Des comités consultatifs représentant aussi bien les créateurs que les utilisateurs (dont les enseignants et les bibliothécaires) se réunissent régulièrement pour résoudre leurs divergences. «En principe, le prochain projet de loi devrait être présenté à la Chambre cet automne», a affirmé le Ministre.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Y.S.

Carrières et professions



Marie-Josée Turcotte

À la télé de Radio-Canada: Tennis, Voile, Cinéma canadien et Megan Follows

NAVRATILOVA vs EVERT?
Challenge Player's
samedi 20 août 1988, 11h00
dimanche 21 août 1988, 12h00

Chris Evert et Martina Navratilova qui ont dominé le tennis féminin pendant une quinzaine d'années, avant que la jeune Allemande Steffi Graf ne vienne mêler les cartes, pourraient bien s'affronter de nouveau au Stade de tennis Jarry alors qu'elles seront les favorites du **Challenge Player's** dont les demi-finales et la finale seront présentées à la Télévision de Radio-Canada, **les samedi 20 août et dimanche 21 août 1988.**

La compétition promet d'être excitante, car en plus d'Evert et Navratilova, la championne de l'an dernier, Pam Shriver, sera du tournoi pour tenter de rééditer son exploit, et la canadienne Helen Kelesi, qui s'améliore sans cesse, voudra remporter un premier titre majeur sur le circuit professionnel, ici même au Canada.
Commentateurs: Jean Pagé et Marie-Josée Turcotte.
Analyste: Réjean Genois.
Réalisation: André Latour et Julien Dion.

TOUTES VOILES DEHORS
Transat Québec/Saint-Malo
dimanche 21 août 1988, 11h00 et 23h10

C'est **le dimanche 21 août** qu'on pourra assister à l'un des événements sportifs les plus grandioses qui soient, le départ de la vingtaine de voiliers qui participent à la **Transat Québec/Saint-Malo**, la deuxième édition de la seule course transatlantique de l'Amérique vers l'Europe.

La Télévision de Radio-Canada suivra ces magnifiques embarcations, du point de départ situé au Yacht Club de Québec, non loin du Pont de Québec, jusqu'à ce qu'ils atteignent la pointe de l'Île d'Orléans, à Sainte-Pétronille. Au cours des prochains jours, on pourra voir des images des voiliers sur le Saint-Laurent, dans le cadre des Nouvelles du sport de Radio-Canada. On prévoit qu'ils mettront de deux à quatre jours pour atteindre les Îles de la Madeleine, selon l'état des vents.

Signalons que six pays sont représentés dans la course: la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique et le Canada. Au nombre des bateaux, on remarque le Jet Services V, le catamaran du Français Serge Madec, le catamaran VSD de Bruno Peyron, le trimaran Fleury Michon IX de Florence Arthaud et le trimaran Fujicolor du Canadien Mike Birch. Une course excitante en perspective dont le départ sera diffusé **le dimanche 21 août à 11h00 et en reprise à 23h10.**

«UN MATIN, UNE VIE»
Les Beaux Dimanches
21 août 1988, 20h20

Paul Nadeau: début de la vingtaine. Vingt-deux vols à main armée. Une année derrière les barreaux à purger sa sentence. Une évasion spectaculaire. Activement recherché par la police.

Cette fiche signalétique ne correspond pas du tout à la personnalité du «morning man» vedette d'une station de radio locale, dans une autre ville du pays. Pourtant... il s'agit bel et bien du même homme. Que s'est-il passé?

C'est ce que raconte, «Un matin, une vie», un drame policier présenté aux **Beaux Dimanches du 21 août à 20h20.** Film canadien réalisé en 1986 par Danielle Suissa, «Un matin, une vie» propose une réflexion sur l'enfer carcéral et les possibilités de réhabilitation des prisonniers, à travers l'histoire de Paul Nadeau.

UNE HISTOIRE INOUBLIABLE
Anne...la maison aux pignons verts
jeudi 25 août et 1er septembre 1988, 20h00

Anne...la maison aux pignons verts prend l'affiche à la Télévision de Radio-Canada **les jeudis 25 août et 1er septembre à 20h00.** Le grand roman de Lucy Maud Montgomery est maintenant un classique du cinéma canadien grâce à l'équipe qu'a réunie le réalisateur Kevin Sullivan. Il faut voir et revoir Megan Follows (Anne Shirley), Colleen Dewhurst (Marilla) et Richard Farnsworth (Mathew) pour la tendresse qui lie tous ces personnages, pour la beauté des paysages de l'Île-du-Prince-Édouard dans lesquels ils évoluent.

Anne...la maison aux pignons verts, l'histoire éternelle et universelle de l'amitié, de l'apprentissage de la vie avec ses moments cocasses ou tristes, a déjà été traduit en plus de trente langues et le livre s'est vendu à plus de huit millions d'exemplaires depuis sa parution en 1908.

Pénétrez dans l'univers d'**Anne...la maison aux pignons verts, les jeudis 25 août et 1er septembre à 20h00** à la Télévision de Radio-Canada.

• Programme pour les grains

Quelques demandes sont encore à l'étude

OTTAWA - Bien que plus de 175 000 agriculteurs aient déjà reçu leur paiement final en vertu de la prorogation 1987 du Programme spécial canadien pour les grains (PSCG), on s'affaire à traiter quelque 25 000 demandes encore en suspens.

Les agriculteurs qui se sont enquis de leur chèque auprès du bureau du PSCG peuvent se rassurer: on leur fera parvenir leur paiement le plus tôt possible.

Sur certains formulaires, l'information fournie est insuffisante ou doit être vérifiée. On communiquera avec les agriculteurs pour régler ces deux types de problèmes. Dans d'autres cas, les demandes n'ont été reçues que récemment.

On prévoit que, d'ici à la deuxième semaine d'août, le nombre de demandes en suspens ne sera plus que de 15 000. Vers la fin d'août ou le début de septembre, ces cas auront été réglés.

La majorité des premiers paiements effectués en vertu du programme ont été postés aux agriculteurs admissibles à la fin de mars; ils représentaient environ 75 % du montant total. Tous les agriculteurs doivent présenter un formulaire de demande pour être admissibles au programme.

À l'horaire cette semaine

Samedi 20 août

11h00 **Le Challenge Player's. Championnat international de tennis féminin (1ère de 2).**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **La semaine parlementaire**
16h30 **Connaissance du milieu**
16h55 **Nos espoirs**
17h00 **Défi mondial:** La Chine, le Brésil, le Nigéria: chacun de ces pays est le plus peuplé de son continent.
18h00 **Téléjournal**
18h05 **La vie secrète des animaux: Le Kenya en ballon.**
18h30 **Samedi de rire:** Invités: Jean Doré et Pierre Verville.
19h30 **À communiquer (TBA)**
20h00 **Téléjournal**
20h20 **Nouvelles du sport**
20h30 **Baseball des Expos: Montréal à Los Angeles**
23h00 **Cinéma: Le grand défi.** Comédie avec Penny Marshal et Richard Gilliland. Déprimée à la suite d'un divorce éprouvant, une jeune femme est sur le point de tout laisser tomber.
01h00 **Télé-sélection: Le convoi sauvage.** Drame d'aventures.

Dimanche 21 août

11h00 **Transat Québec/St-Malo. Départ. (Reprise le soir même à 23h10).**
12h00 **Le Challenge Player's. Championnat international de tennis féminin (dern. de 2).**
14h00 **Grand prix d'été Blue Bonnets.**
15h00 **Film d'Art: Le plus grand musée du monde.**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second regard**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **Le clan Campbell: Pour aimer et protéger.**
19h00 **Champs-Élysées** Invités: André-Philippe Gagnon, Jean-Guy Moreau, Michel Rivard, Enrico Macias, Catherine Lara, Charles Trenet et le groupe africain Toure Kounda.
20h00 **Téléjournal / nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Un matin, une vie.** Drame policier avec Bruno Doyon, Kerrie Keane, Alan Fawcett, Mark Strange et Yvette Brind'Amour.
21h20 **Les Beaux Dimanches: Vivaldi.** Biographie romancée avec Steven Staryk et Corey Carovsek. Portrait du brillant compositeur Antonio Vivaldi, ce «prêtre rouquin jouant comme le diable», qui vécut à Venise au XVIIIe siècle.
22h50 **Nouvelles du sport**
23h10 **Transat Québec/St-Malo**
00h10 **Ciné-club: Les mâles.** Comédie avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier et Katerine Mousseau. (can. 71).

Lundi 22 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. Un Noël pas comme les autres. (dern. de 10).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Festival Marilyn: Certains l'aiment chaud.** Comédie avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon et George Raft. Témoins d'un meurtre commis par la pègre, deux musiciens se déguisent en femmes pour échapper aux représailles des gangsters.
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Les nouvelles brigades du tigre. (1ère de 2).** Drame policier avec Jean-Claude Bouillon, Catherine Alric et Catherine Alary.

Mardi 23 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan.** Comédie policière de science-fiction avec Desi Arnaz Jr. et Chuck Wagner. (1ère de 14).
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Erreur sur le bébé. (3e de 4).** Drame réalisé par Ian Barry. Avec Angela Punch McGregor, Drew Forsyth et Vicki Luke. Nola, conservant le nom des Jenkins, traversera une grave crise d'identité.
20h30 **Dallas: Les mères.**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Cinéma: Les trois mousquetaires.** Comédie dramatique avec Oliver Reed, Raquel Welch, Michael York, Richard Chamberlain, Charlton Heston, Faye Dunaway et Christopher Lee. (brit. 73).

Mercredi 24 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan. (2e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Autant en emporte le vent.** Drame psychologique avec Clark Gable, Vivian Leigh, Olivia de Haviland et Leslie Howard. Pendant la guerre de Sécession Scarlet O'Hara mettra tout en oeuvre pour sauver la propriété familiale. (amér. 39).
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde.**
23h05 **Cinéma: Ma femme s'appelle reviens.** Comédie sentimentale avec Anémone, Michel Blanc et Pascale Rocard. (fr.81).

Jeudi 25 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan (3e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
19h30 **Renaud au Zénith.** Spectacle du chanteur français Renaud, enregistré au Zénith à Paris.
20h00 **Anne... la maison aux pignons verts. (1ère de 2)** Comédie dramatique d'après le roman de Lucy Maud Montgomery.
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
23h05 **Cinéma: Le shérif est en prison.** (amér. 73).

Vendredi 26 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan (4e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
19h30 **Génies en herbe: Série Internationale.**
20h00 **Une vie comme je veux. (dern. de 2).** Film avec Miou-Miou, Pierre Arditi et Vincent Lindon. (fr.-belge 86).
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h44 **Nos Espoirs 88**
22h50 **Vu de la terrasse: Spécial du Festival des Films du Monde.**
23h10 **Cinéma: Louisiane.** Fresque romanesque et historique avec Margot Kidder. (can.-fr. 83).



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Ici, au Musée Historique de Saint-Paul, vous pouvez satisfaire vos besoins de connaissance. Nous avons une section complète sur nos pionniers avec des photos et des objets historique faits à la main. Nous avons aussi une partie dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et aux gens qui ont mis tellement d'efforts à le bâtir. Venez nous visiter! En groupe, entre amis, ou même seul, Rachelle vous accueillera! Nos heures d'ouverture sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Vous pouvez téléphoner au 645-4800, pour réservation. Bienvenue!

EDMONTON

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophones pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

CALGARY

LE VENDREDI 16 septembre aura lieu la marche annuelle «Women reclaiming the night march». Cette marche est une protestation contre la violence faite aux femmes. Nous avons besoin de marcheuses, marcheurs, d'aides pour la publicité, les affiches et la coordination avec le comité organisateur. Ceux et celles intéressés sont invités à communiquer avec Claire au 228-4095 le plus tôt possible.

LE MERCREDI 31 août au centre multiculturel de Calgary, les francophones sont invités à une rencontre avec les membres du comité d'étude sur les services aux immigrants du gouvernement de l'Alberta. Le sujet de la rencontre portera sur la justice dans le monde du travail plus particulièrement, sur la nature et l'ampleur des problèmes vécus par les travailleurs immigrants et sur les moyens que peut prendre le gouvernement albertain pour résoudre ces problèmes. Pour plus d'informations, téléphoner à Claire au 228-4095.

LA BIBLIOTHÈQUE municipale de Calgary organise un festival du film canadien français. Les films seront présentés gratuitement chaque jeudi, du 15 septembre au 8 décembre. Soyez à l'écoute de CHFA et de CBXFT pour plus de détails ou téléphonez à l'A.C.F.A. au 228-4095.

La prochaine réunion du Conseil d'administration de la régionale aura lieu le 19 septembre à 19 h 30 au 305, 902 - 11ème Avenue S.O. Tous les membres de l'A.F.C.A. y sont invités. Il sera question de la programmation pour l'automne 1988 et l'année 1989. Faites-nous part de vos idées.

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

EDMONTON

À LOUER, partagez une maison avec d'autres étudiants. Très pratique, à deux coins de rue de la Faculté St-Jean. 175 $ par mois, incluant les services publics. Composer le 438-4966 ou le 465-8010.

RECHERCHE GARDIENNE pour enfant de 4 mois, à compter du début septembre, de 08:30 à 15:30, non fumeur. Information au 461-1936.

• *SCA*

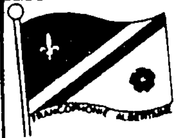
Hausse du taux d'intérêt

OTTAWA - Le président de la Société du crédit agricole (SCA), M. Jim Hewitt, a annoncé une augmentation des taux d'intérêt de la SCA. Cette augmentation s'applique à tous les prêts approuvés après le 22 juillet 1988.

Ainsi, le taux exigé pour les prêts à taux fixe de cinq ans passe de 12 à 12,50 pour cent. Le taux des prêts consentis dans le cadre du Programme d'hypothèque à risques partagés est porté de 11,75 à 12,25 pour cent. Quant au taux des prêts de 10 ans et de 15 ans et plus, il passe de 12,25 à 12,75 pour cent.

Le taux des prêts aux syndicats agricoles est maintenant de 12,50 pour cent, comparativement à 12 pour cent auparavant. Les prêts aux syndicats agricoles servent à l'achat en commun de machines, bâtiments et équipements fixes agricoles.

Ces taux reflètent la tendance actuelle des taux commerciaux.





Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Fleurs à l'affiche

Cher Monsieur la Verdure: J'ai besoin de quelques fleurs pour auditionner pour un jardin à petit budget où il n'y a pas beaucoup de soleil. Auriez-vous quelques conseils à me donner?

Cher Directeur de jardin,

Les impatientes donneront une excellente performance quelles que soient les conditions de travail. En fait, leurs couleurs éblouissantes plaîront aux critiques les plus exigeants. Les impatientes ravissent même la vedette sous une lumière filtrée avec environ deux heures d'exposition directe au soleil. Si cela n'est pas possible, elles peuvent quand même remporter un succès éclatant sans un soleil direct. Les impatientes exigent également moins d'engrais chimiques que les plantes annuelles - une trop grande quantité d'azote produit un feuillage luxuriant mais peu de fleurs. Les impatientes ont toutefois une clause difficile à satisfaire dans leur contrat en période de croissance - elles sont **extrêmement** sensibles au gel et requièrent un abri si on prévoit du gel.

Cher Monsieur la Verdure: Nous sommes de nouveaux mariés et nous avons du mal à comprendre les recettes, encore plus les renseignements sur un paquet de semences pour pelouse. Pouvez-vous nous aider?

Cher M. et Mme Casanier,

Il est facile de comprendre une étiquette de semences si vous savez ce que vous recherchez. Chaque paquet énumère le pourcentage des types d'herbe trouvés dans le mélange. Les herbes à texture fine - le pâturin des prés du Kentucky, le fétuque fin, l'agrostide ou l'herbe Bermuda sont les agents principaux d'un mélange de grande qualité, vous voudrez donc un pourcentage élevé de ces types d'herbe. Les herbes à texture grossière comme les grands fétuques et le ray-grass anglais ont tendance à former des touffes et ne se mêlent pas très bien aux autres variétés, ils ne devraient donc pas totaliser plus de 50 pour cent du mélange. (Le pourcentage équivaut à la proportion de semence de pelouse au poids, non pas le nombre de semences).

Recherchez des mélanges avec une contenance de mauvaises herbes inférieure à 1 pour cent. Les semences de grande qualité ne contiendront pas de mauvaises herbes nocives. L'en-tête d'origine sur un paquet de semences indique où la récolte de semences a poussé - des renseignements «bon à savoir» n'ayant aucun rapport à l'adaptation de la pelouse. Le pourcentage de germination est le nombre de semences qui germeront dans des conditions idéales - plus le taux de germination est élevé, plus la qualité des semences est bonne. Les matières «inertes» ou diverses devraient totaliser moins de 3 ou 4 pour cent, et le «crop seed» devrait être aussi près que possible de zéro.

Moi, je lis
LE FRANCO

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



La télévision de Radio-Canada en Alberta

Plan quinquennal de programmation

Radio-Canada a finalement rendu public son rapport et son plan d'action au sujet de l'étude qu'elle a menée cet hiver sur les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec.

L'A.C.F.A. a participé aux consultations qui se sont tenues à Edmonton le 13 janvier dernier, et son mémoire contenait les recommandations suivantes:

SERVICE D'INFORMATION

- la perte du correspondant national ne devrait pas signifier que l'Alberta est exclue du réseau national;
- la salle des nouvelles devrait avoir comme politique éditoriale de couvrir d'abord les dossiers francophones;
- Radio-Canada devrait recruter et former du personnel issu du milieu, et les journalistes devraient obligatoirement suivre un cours de formation;
- la station d'Edmonton devrait mieux couvrir les régions.

CONSULTATION DE L'AUDITOIRE

- Radio-Canada doit descendre de sa tour d'ivoire et se mettre à l'écoute des gens qu'elle dessert.

PRODUCTION

- meilleur rayonnement de la station d'Edmonton;
- être plus près du milieu communautaire et refléter mieux: plus de production locale, une grille horaire plus convenable et un choix d'émissions plus représentatives de notre identité franco-albertaine;
- un peu plus d'imagination dans l'utilisation des ressources techniques et humaines, et des possibilités de coproduction;
- une émission pour et par les jeunes;
- être plus près du développement artistique et promouvoir l'identité franco-albertaine.

La conclusion du mémoire de l'A.F.C.A. était que les Franco-Albertains veulent une station de **production** qui les informe, les divertit et reflète la condition réelle de la francophonie albertaine.

Suite à la ronde de consultations, Radio-Canada a rédigé son rapport et élaboré un plan d'action quinquennal. Nous vous présentons ici quelques extraits de ce rapport, avec des précisions en ce qui a plus particulièrement trait à l'Alberta.

Radio-Canada s'est fixé 9 objectifs dans son plan quinquennal de programmation:

1. Offrir une programmation adaptée aux différents auditoires francophones en:
   - assurant une plus grande souplesse dans le développement des grilles-horaires en région par des émissions facultatives et par des crénaux ouverts;
   - achetant des longs métrages, des courts métrages et des hors-séries pour diffusion à l'extérieur du Québec; **AN IV;**
   - effectuant un sondage pan-canadien sur la télévision française et les francophones hors Québec; **AN V.**
2. Offrir un service complet d'information en région en:
   - maintenant le **Ce Soir** en région;
   - produisant une revue hebdomadaire des nouvelles régionales; **Septembre 1988;**
   - produisant des nouvelles régionales en fin de soirée en semaine; **AN IV;**
   - produisant des nouvelles régionales en fin de semaine; **AN V.**
   - complétant le réseau de correspondants régionaux (un bureau à Calgary, composé d'un journaliste et d'un caméraman); **AN I;**
   - développant des salles des nouvelles autonomes (addition de deux journalistes à Edmonton) et en prévoyant les programmes de formation requis; **AN IV;**
3. Accroître la matière régionale dans les émissions d'information à l'antenne nationale en:
   - affectant des budgets dédiés à la production en région d'émissions d'information réseau; **AN III;**
   - complétant le réseau de correspondants nationaux dans les capitales (implantation à Edmonton d'une équipe composée d'un journaliste, d'un caméraman et d'un monteur; **AN I;**
   - implantant une équipe de production réseau dans chaque station régionale à l'extérieur du Québec pour alimenter les émissions d'information réseau autres que les nouvelles; **AN II.**
4. Développer la programmation destinée à la jeunesse en:
   - diffusant au réseau des émissions jeunesse dès 07 h 30; **AN I;**
   - produisant une émission jeunesse hebdomadaire dans chaque station régionale à l'extérieur du Québec (une série de 39 semaines); **AN I;**
   - produire des émissions jeunesse réseau dans les régions; **AN III.**
5. Refléter la vie culturelle et artistique à l'antenne régionale en:
   - produisant des émissions spéciales dans chacune des stations régionales à l'extérieur du Québec au rythme de trois par année; **AN II;**
   - produisant une série de 34 émissions hebdomadaires de 30 minutes dans un genre autre que l'information; **AN IV;**
   - organisant des concours d'arts d'interprétations et des auditions; **AN IV.**
6. Accroître la présence régionale dans les émissions de divertissement et de service à l'antenne nationale en:
   - produisant en région des émissions de divertissement et de service destinées à l'antenne nationale, et en développant la coproduction s'il y a lieu; **AN III;**
   - prévoyant des sorties en région d'émissions de tout genre; **AN II;**
   - produisant un téléroman de culture française qui traduit la réalité hors Québec; **AN III 1990-1991;**
   - produisant et diffusant à l'antenne nationale une série d'émissions avec la relève dans les arts d'interprétation; **ANS IV et V.**
7. Faciliter l'identification de chaque station régionale à son public et à sa région en:
   - produisant des émissions de courte durée: brefs bulletins de nouvelles, messages d'intérêt public, carnets d'activités, portraits (on ferait ainsi usage des périodes commerciales non utilisées); **AN I;**
   - améliorant les communications avec l'auditoire régional; **AN III;**
   - organisant des rencontres avec le public et les associations francophones;
   - complétant la mise en place du système d'évaluation des émissions régionales; **AN III.**
8. Offrir la programmation nationale de la télévision française à des heures appropriées.
9. Améliorer le service aux populations régionales en:
   - développant une unité de production à Calgary; cette unité serait dotée d'une caméra électronique et d'une salle de montage, et serait composée d'un réalisateur, d'un caméraman, d'un monteur et d'un recherchiste-interviewer; **AN IV.**

Il va sans dire que la mise en oeuvre de toute cette programmation dépend d'une augmentation substantielle des budgets de la Société Radio-Canada.

La télévision de Radio-Canada a un rôle très important à jouer dans le maintien et le développement de notre identité comme Franco-Albertain, et dans le développement de nos communautés. Si nous voulons la considérer comme **notre** télévision et si nous voulons qu'elle nous serve, nous devons nous en occuper. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires au sujet de la programmation et du plan quinquennal: à Radio-Canada en Alberta, au président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, au CRTC, à votre député.